



# Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 47 novembre - décembre / November - December 2017

**Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun**  
**Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon**

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Martin BELINGA EBOUTOU



## Cameroon-Commonwealth Mutual Appreciation



## Reconnaissance mutuelle

# Sommaire

## Le temps des Réalisations

### Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

**Directeur de publication**  
Martin BELINGA EBOU TOU  
*Directeur du Cabinet Civil*

**Coordonnateur**  
Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

**Conseiller à la rédaction**  
Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

**Rédacteurs en Chef**  
Nicolas AMAYENA, *Attaché*  
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

**Contribution**  
Churchill EWUMBUE MONONO  
*Conseiller Technique*  
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*  
Florent Guy ELA FOE, *Attaché*  
(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

**Images**  
Elie NYAT SAF, *ANDJONGO SEME,*  
Victor YENE, *SALIFOU CHIGHET*

**Appui**  
Jeanne d'Arc OTAM, *Médard NKODO NSOULOU,*  
Joseph Bienvenu AMOUGOU MEYONG, *MBENJU John MAFANY,*  
Dorothee DANEDJO FOUBA.

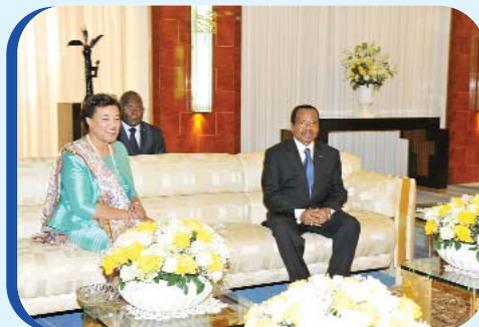
**Infographie**  
Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website: [www.prc.cm](http://www.prc.cm)  
**Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon**

Ne peut être vendu / Not to be sold

### Visite de la Secrétaire Générale du Commonwealth

La Très Honorable Patricia Scotland a effectué du 18 au 22 décembre 2017 une visite officielle au Cameroun au cours de laquelle elle a eu des entretiens avec les plus hautes autorités de l'Etat dont le Président de la République, Paul BIYA, et diverses composantes de la société. La Secrétaire Générale du Commonwealth qui s'est également rendue à Buea, chef



lieu du Sud-Ouest, l'une des deux régions en proie à la crise sociopolitique, a pu toucher du doigt la situation. Au terme de cette visite, Mme Scotland a réaffirmé le soutien du Commonwealth à l'unité du Cameroun et la paix et prôné le dialogue dans le respect de la Constitution. .... 3-17

### Protection de la Planète : Paul BIYA en première ligne au sommet de Paris



Le Président Paul BIYA a pris part à Paris, le 12 décembre 2017 au « One Planet Summit ». Un sommet co-présidé par le Président français Emmanuel Macron, le Secrétaire Général des Nations Unies, Antonio Guterres, et le Président de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim, dont le but était de sonner la mobilisation pour les financements en vue d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le Climat signé en 2015.....18-22

### Valse des Ambassadeurs au Palais de l'Unité

Neuf Chefs de mission diplomatique, tous résidant à Yaoundé, ont présenté leurs lettres de créance en cette fin d'année au Chef de l'Etat. Ils viennent du Nigeria, de Suisse, du Canada, d'Italie, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de Russie, d'Egypte et des USA. ....35-39

### Une fin d'année bien remplie pour Madame Chantal BIYA

Après l'Assemblée générale du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), la Première Dame du Cameroun a présidé les cérémonies de l'arbre de Noël dans différentes structures relevant de son immense œuvre sociale soutenue par le Chef de l'Etat. .... 41 - 56



### Les accords du Président de la République au Gouvernement pour la signature des actes se rapportant à la politique des Grandes Réalisations. .... 63-67

## The Commonwealth for Peace and Unity in Cameroon



At the invitation of the President of the Republic, Paul BIYA, the Commonwealth Secretary General, Right Honourable Patricia Scotland, paid an official visit to Cameroon from 18 to 22 December. This coincided with the killings of civilians and elements of the security and defence forces by secessionists in the North West and South West regions. The Commonwealth SG held discussions with the highest authorities of the country, including the Head of State - who received her in audience and offered a State luncheon with First Lady Chantal BIYA. Political, religious, civil society, and traditional leaders were

equally part of other productive meetings organised during her stay in Cameroon.

The Commonwealth SG reaffirmed the organisation's support for the unity of Cameroon and reiterated the importance of dialogue in accordance with the Constitution.

Rt. Hon. Patricia Scotland equally seized the opportunity to appreciate the positive developments recorded by Cameroon in strengthening the rule of law and democracy, the protection of human rights and freedoms, the fight against corruption, and the training of youth.

Other contacts with businesspersons, artists, traditional leaders of the South-West region or institutions such as Synergies Africaines against AIDS and suffering, and the Chantal BIYA International Reference Centre for Research on HIV/AIDS Prevention and Management (CIRCB), certainly helped to cement the Secretary General's conviction that Cameroon is "a very important and much treasured member of the Commonwealth family". Thus, it must regain its reputation as a haven of peace and stability.

## Cameroon-Commonwealth Reconnaissance mutuelle



**A** l'invitation du Président de la République, Paul BIYA, la Secrétaire Générale du Commonwealth, la Très Honorable Patricia Scotland, a effectué une visite officielle au Cameroun du 18 au 22 décembre dernier.

Intervenant dans un contexte de violences et des assassinats des éléments des forces de défense et de sécurité par des groupuscules se réclamant des mouvements sécessionnistes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, cette visite a permis à la Secrétaire Générale du Commonwealth d'être mieux édifiée sur la situation à travers des échanges avec les plus hautes autorités du pays, dont le Chef de l'Etat

qui l'a reçue en audience puis à déjeuner. Et aussi les forces politiques et religieuses, la société civile, les chefs traditionnelles, etc.

La Secrétaire Générale du Commonwealth a réaffirmé le soutien de l'organisation à l'unité du Cameroun, à la paix et réitéré l'importance du dialogue dans le respect de la Constitution.

Ce séjour de la Secrétaire Générale du Commonwealth lui a aussi permis d'apprécier les évolutions positives enregistrées par le Cameroun en matière de renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie, de la protection des droits de l'Homme et des libertés, de la lutte contre la

corruption, de la formation de la jeunesse.

D'autres contacts avec les opérateurs économiques, le monde de la culture ou encore des institutions humanitaires et de recherche comme l'ONG internationale Synergies Africaines contre le SIDA et les souffrances et le Centre Internationale de référence Chantal BIYA pour la recherche sur la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA (CIRCB) ont certainement contribué à asseoir définitivement la conviction de la Secrétaire Générale que le Cameroun est *"un membre très important et apprécié de la famille du Commonwealth"*. Il doit demeurer un havre de paix et de stabilité.

## **Toast du Président Paul BIYA à l'occasion du déjeuner d'Etat offert en l'honneur de la Secrétaire Générale du Commonwealth**

Yaoundé, le 19 décembre 2017



**Madame la Secrétaire Générale du Commonwealth, la Très Honorable Patricia Scotland,**

C'est un grand plaisir pour mon épouse et moi-même de vous accueillir, au nom du peuple camerounais, dans ce Palais, symbole de notre unité nationale.

A travers votre personne, je suis heureux d'avoir cette occasion pour exprimer au Commonwealth la reconnaissance de mon pays pour

la contribution qu'il lui a apportée dans divers domaines depuis qu'il en est membre.

Depuis 1995, année de son entrée au Commonwealth, le Cameroun, Etat bilingue et multiculturel, s'est inspiré de la riche expérience de ses nombreux partenaires pour consolider son système démocratique, sous différents aspects et notamment la protection des droits de l'homme et l'organisation d'élections justes et

transparentes. Je crois pouvoir dire que cet exemple a eu des résultats positifs que vous pouvez constater par vous-même.

**Madame la Secrétaire Générale,**

Le Cameroun s'est longtemps enorgueilli d'être un havre de paix et de stabilité dans notre sous-région.

Malheureusement, au cours des dernières années, l'organisation

terroriste Boko Haram a mené, dans l'extrême-nord de notre pays, une série d'attaques meurtrières auxquelles nous avons dû faire face, dans un premier temps avec nos forces de défense et de sécurité nationales, ensuite avec la Force Multinationale Mixte formée sous l'égide de l'Union Africaine.

Grâce à la vaillance de ces troupes et à l'appui de nos partenaires internationaux, cet ennemi obscurantiste et barbare a été repoussé et contraint de se retirer dans ses derniers retranchements. Il en est désormais réduit à pratiquer de lâches attentats-suicides qui nous obligent à rester vigilants.

Au moment où nous pensions en avoir fini avec cette menace, une agitation s'est manifestée, il y a environ un an, dans deux de nos régions, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Elle a pris corps chez les avocats et les enseignants qui ont fait valoir des revendications d'ordre professionnel. Le gouvernement les a prises en considération et édicté des mesures pour leur donner satisfaction. Concurrément, il a créé une « Commission pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ». Elle est chargée de proposer des solutions pour maintenir la paix, consolider notre unité nationale et renforcer notre volonté et notre pratique quotidienne du vivre-ensemble. Cette commission s'est mise immédiatement au travail.

C'est le moment qu'ont choisi des extrémistes pour attaquer et assassiner des membres des forces de l'ordre isolés, au nom d'une organisation terroriste se réclamant d'objectifs clairement sécessionnistes.

Garant des institutions, selon notre Constitution, et en particulier de l'unité nationale, il est de mon devoir de rétablir l'ordre et de punir les coupables de ces assassinats.

Je n'en suis pas moins résolu à donner toutes ses chances à la commission précitée. J'ai toujours pensé en effet que le bilinguisme et le multiculturalisme sont des atouts exceptionnels pour notre pays, en ce qu'ils nous permettent d'avoir accès à deux grandes cultures et de dialoguer, dans leurs langues, avec un grand nombre de pays, spécialement en Afrique.

Je suis convaincu que l'immense majorité des Camerounais partage ce point de vue. C'est pourquoi je persisterai à rechercher des solutions de nature à conforter notre unité nationale.

**Madame la Secrétaire Générale,**

Pour le reste, le Cameroun doit faire face aux problèmes qui sont ceux des pays en développement.

Les séquelles de la crise financière de 2008 ont quelque peu ralenti notre rythme de croissance. La baisse des cours du pétrole et des matières premières a affecté nos recettes budgétaires et nous a

amenés à conclure avec le FMI un programme, « sous facilité élargie ». Ce programme devrait nous permettre de retrouver le chemin d'une croissance forte, en évitant le recours aux mesures d'austérité. Nous n'en sommes pas moins déterminés à atteindre l'émergence à l'horizon 2035.

A cet égard, je considère que l'appartenance de mon pays au Commonwealth représente un double avantage :

- celui de participer aux programmes de coopération mis en œuvre par notre Organisation commune,
- et celui de nouer des liens privilégiés avec la plupart de ses membres.

Sur ces deux plans, il existe encore, j'en suis sûr, de nombreuses opportunités à saisir. Les échanges que nous avons eus ce matin me paraissent très prometteurs à cet égard.

**Mesdames, Messieurs,  
Distingués Invités,**

Permettez-moi maintenant de vous inviter à porter un toast :

- à la santé de Madame la Secrétaire Générale du Commonwealth, la Très Honorable Patricia Scotland,
- et à la pérennité de la coopération entre le Commonwealth et le Cameroun.

## **Toast by H.E. Paul BIYA on the occasion of the State Luncheon given in honour of the Rt Hon Patricia SCOTLAND, Secretary-General of the Commonwealth**

*Yaounde, 19 December 2017*

**Madam Secretary-General of the Commonwealth, the Right Honourable Patricia SCOTLAND,**

It gives my wife and I great pleasure to welcome you, in the name of the Cameroonian people, to this Palace which is a symbol of our national unity.

Through you, I am pleased to avail myself of this opportunity to extend my country's gratitude to the Commonwealth for its contributions in various areas since it joined the institution.

Since it became member of the Commonwealth in 1995, Cameroon, a bilingual and multicultural State, has drawn on the rich experience of its many partners to consolidate its democracy in various ways, notably protection of human rights and holding of free and fair elections. I can safely say that this example has yielded positive results which you can see for yourself.

**Madam Secretary-General,**

Cameroon has for long boasted of being a haven of peace and stability in our sub-region.

Unfortunately, in recent years, the terrorist organization, Boko Haram, has launched a series of deadly attacks in the Far-North of

our country, which we initially confronted with our defence and national security forces, and then, with the Mixed Multinational Force formed under the aegis of the African Union.

Thanks to these valiant troops and the support of our international partners, this obscurantist and barbaric enemy has been repelled and driven into a corner. It is now reduced to launching cowardly suicide attacks, which requires us to remain alert.

Just when we thought we were through with this threat, some agitation arose about a year ago in two of our regions, the North-West and the South-West.

It started among lawyers and teachers who voiced some professional grievances. The Government considered them and ordered measures to address them. Concurrently, it set up a "Commission for the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism" to propose solutions to maintain peace, consolidate our national unity and strengthen our resolve to live together from day to day. This Commission hit the ground running.

It is at this point that extremists chose to launch isolated attacks and

assassinate law enforcement officers, in the name of a terrorist organization with purely secessionist motives.

As Guarantor of institutions under our Constitution, and in particular of national unity, it is my duty to restore order and punish those guilty of these murders.

Nonetheless, I am determined to give every chance to the aforementioned Commission. I have always thought that bilingualism and multiculturalism form our country's special strengths, through which we are able to access two great cultures, and dialogue with multiple countries in their languages, especially in Africa.

I am convinced that the vast majority of Cameroonians share this view. That is why I will not relent in seeking solutions that can strengthen our national unity.

**Madam Secretary-General,**

For the rest, Cameroon must confront the problems of every developing country.

The aftermath of the 2008 financial crisis has somewhat slowed down our growth. The decline in oil and commodity prices

has affected our tax revenue, leading us to conclude with the IMF a programme under the “Extended Credit Facility” whereby we should be able to return to strong growth, and avert austerity measures. We remain determined to achieve emergence by 2035.

In this regard, I consider that my country’s membership of the Commonwealth represents a double advantage of:

- participating in the cooperation programmes implemented by our common Organization, and
- establishing preferential ties with most of its members.

On both counts, I am sure there are many opportunities to be seized. To my mind, the conversations we had this morning seem very promising in this regard.

**Ladies and Gentlemen,  
Distinguished Guests,**

I now invite you to raise your glasses:

- to the health of Madam Secretary-General of the Commonwealth, the Right Honourable Patricia SCOTLAND, and
- to long-lasting cooperation between the Commonwealth and Cameroon.



## **The State Luncheon hosted by the President of the Republic of Cameroon and Mrs. Chantal BIYA**

### **Remarks by the Secretary-General of the Commonwealth**



**President of the Republic and Madame Chantal BIYA  
President of the Senate  
Speaker of the National Assembly  
Prime Minister  
Ministers of State  
Distinguished Guests  
Ladies and Gentlemen**

Please allow me to express my sincere gratitude for the warm welcome and the hospitality accorded to my delegation and I since our arrival in this most beautiful of countries. It is my great privilege to be undertaking my very first visit to Cameroon as Commonwealth Secretary-General, in what

is, a Peacebuilding year for our Commonwealth.

The Peacebuilding year reaffirms the Commonwealth Charter principle that "international peace and security, sustainable economic growth and development and the rule of law are essential to the progress and prosperity of all."

Our Commonwealth family consists of 2.4 billion people from across - six regions of the world - 60 per cent of whom are under the age of thirty. In Africa in particular, the young are of pivotal importance as they are the overwhelming majority.

Cameroon is a very important and much treasured member of the Commonwealth family. We have enjoyed very warm relations since Cameroon joined the Commonwealth back in 1995.

And Cameroon has consistently and actively participated in Commonwealth meetings and activities such as the annual Commonwealth Foreign Ministers Meeting, our biennial Commonwealth Heads of Government Meeting and many others, not least the Commonwealth Youth Minister's Meeting which took place in Uganda this year.

Now over the years, the Commonwealth has richly benefited from the contribution made by many Cameroonians in promoting our shared values across our five regions and Cameroonians have also participated in our election observation missions.

So our cooperation in the past has focused on strengthening democratic institutions and processes; strengthening election management which resulted in the passing of legislation to establish the first independent elections management body, Elections Cameroon, which we have affectionately come to know as ELECAM. And ELECAM continues to play an active role as the member of the Commonwealth Electoral Network Steering Committee.

At the recent Commonwealth Youth Ministers' Meeting, Cameroon stood up in support of anti-corruption with the conception of an Anti-corruption Centre.

### **And Mr President, Ladies and Gentlemen**

Our focus continues to be on the rule of law through building and strengthening governance institutions as well as promoting and the sharing of best practices. And we have now established the Office of Civil and Criminal Justice Reform, the Commonwealth together with the Innovation Hub, the Climate Finance Hub and many others.

And in terms of the implementation of the Sustainable Development Goals, Cameroon has been very supportive of our work on the Blue Charter, Climate Change and many other programmes at the Secretariat.

And I am delighted to note that in promoting women's political participation, Cameroon ranks very high in the Commonwealth with 31% of women's representation in parliament. And I urge Cameroon to continue to do more. The Commonwealth will continue to seek to empower member states to achieve 50/50 by 2030 in politics, socio-economic and other fields. This is in line with the Sustainable Development Goals and our Commonwealth Charter.

Looking to the future, young people under the age of twenty five account for 60 per cent of Cameroonians, and it is our responsibility to empower them and to provide them with the skills so that they can contribute positively, not only to our economies but across every aspect of our societies.

### **Mr President, Ladies and Gentlemen**

It would be remiss of me not to mention that Cameroon is one of the countries that have a department dedicated to the Commonwealth day. And this demonstrates the importance that Cameroon attaches to our Commonwealth family.

Cameroon is renowned for its tradition of peaceful and harmonious interactions. It is therefore with great sadness that we see it in challenging times now. Challenging times the President has already made reference to. And it is with great sadness that we see the difficulties that Cameroon faces. However, as the Commonwealth family, we will do everything we can to preserve the unity and peaceful existence of any member of the Commonwealth family. As we all know, friction and division will not enhance the ability to deliver the peace that each and

every one of Cameroon's citizen dearly wants.

And I encourage Cameroonians from all walks of life to embrace peace, unity and resolve any differences through peaceful dialogue.

Let me hasten to point out that in the Commonwealth we learn from each other: we draw from the richness on knowledge within our membership to support our member states in achieving the high standards they have committed themselves to, including our Commonwealth values of democracy, rule of law and respect for human rights.

It is only when we uphold these values that our economies grow as they create a conducive environment for investment. According to the World Bank, countries that invested in their human capital were the cornerstone of the recent increase in the growth to 3.7 per cent in the global economy. Therefore, we need women, men, the young, people of different faiths and those of none and all orientations to be able to realise this growth.

I thank the President for his graciousness in our meeting. I thank him to giving permission to me to see more of Cameroon while I am here and I thank him most sincerely for giving me the great honour of obtaining the medals you see. I know that together the Commonwealth will build a great, a prosperous Cameroon, a prosperous Africa, and a prosperous Commonwealth where each and every citizen is equal.

And may God bless Cameroon.

## **Allocution de la Secrétaire Générale du Commonwealth à l'occasion du déjeuner d'Etat offert en son honneur par le Couple Présidentiel**

**Monsieur le Président de la République et Madame Chantal BIYA,  
Monsieur le Président du Sénat,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs les Ministres d'Etat,  
Distingués Invités,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de vous exprimer ma sincère gratitude pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui ont été réservés à ma délégation et à moi-même depuis notre arrivée dans ce très beau pays. C'est un grand privilège pour moi d'effectuer ma première visite au Cameroun en tant que Secrétaire Générale du Commonwealth, à l'occasion de ce qui est, pour notre Commonwealth, une année de Consolidation de la Paix.

L'année de Consolidation de la Paix met en exergue le principe de la Charte du Commonwealth selon lequel « *la paix et la sécurité internationales, la croissance économique et le développement durable et l'Etat de droit sont essentiels au progrès et à la prospérité de tous* ».

Notre famille du Commonwealth compte 2,4 milliards de personnes à travers six régions du monde, dont 60% ont

moins de trente ans. En Afrique particulièrement, les jeunes sont d'une importance capitale, dans la mesure où ils constituent l'écrasante majorité de la population.

Le Cameroun est un membre très important et apprécié de la famille du Commonwealth. Nous entretenons des relations très chaleureuses avec le Cameroun depuis l'adhésion de votre pays au Commonwealth en 1995.

Et le Cameroun participe régulièrement et activement aux réunions et activités du Commonwealth telles que la Réunion annuelle des Ministres des pays du Commonwealth en charge des Affaires étrangères, notre Sommet biennal des Chefs d'Etat et de Gouvernement et beaucoup d'autres encore, comme la Réunion des Ministres des pays du Commonwealth en charge de la Jeunesse qui s'est tenue en Ouganda cette année.

Au fil des ans, le Commonwealth a énormément tiré parti de la contribution de nombreux Camerounais en matière de promotion de nos valeurs partagées à travers nos cinq régions. Les Camerounais ont aussi participé à nos missions d'observation des élections.

Ainsi, notre coopération s'est focalisée par le passé sur le renforcement des institutions et des processus démocratiques et le renforcement de la gestion des élections. Cette coopération s'est traduite par l'adoption de la loi portant création du premier organe indépendant de gestion des élections, Elections Cameroon, qui a fini par être affectueusement dénommé ELECAM. Et ELECAM continue à jouer un rôle actif en tant que membre du Comité de Pilotage du Réseau électoral du Commonwealth.

Lors de la dernière Réunion des Ministres des pays du Commonwealth en charge de la Jeunesse, le Cameroun a pris position pour la lutte contre la corruption, par la création d'un Centre de lutte contre la corruption.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous continuons à mettre l'accent sur l'Etat de droit tant par la création et le renforcement des institutions de gouvernance que par la promotion et le partage des meilleures pratiques. Nous venons de créer au Commonwealth, le Bureau de la Réforme de la Justice civile et pénale, le Pôle de l'Innovation, le Pôle d'Accès aux Financements relatifs au Climat et bon nombre d'autres organes.

S'agissant de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD), le Cameroun a fortement soutenu notre travail sur la Charte bleue, le Changement climatique et bon nombre d'autres programmes initiés par le Secrétariat.

Je suis heureuse de noter qu'en matière de promotion de la participation des femmes dans la vie politique, le Cameroun figure en très bon rang parmi les pays du Commonwealth, avec 31% de femmes représentées au Parlement. J'exhorte le Cameroun à continuer à faire davantage. Le Commonwealth cherchera toujours à donner aux Etats membres les moyens d'atteindre l'objectif 50% d'hommes et 50% de femmes à l'horizon 2030 dans les domaines politique, socioéconomique et dans d'autres domaines. Cette option est conforme aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à notre Charte du Commonwealth.

En ce qui concerne l'avenir, les jeunes de moins de vingt-cinq ans constituent 60% des Camerounais. Nous avons donc la responsabilité de les autonomiser et de leur donner les compétences qui leur permettront d'apporter une contribution positive, non seulement à nos économies, mais aussi à toutes les sphères d'activité de nos sociétés.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Je m'en voudrais de ne pas mentionner que le Cameroun est l'un des pays qui dispose d'un

ministère délégué chargé du Commonwealth et qui célèbre la Journée du Commonwealth, ce qui témoigne de l'importance que le Cameroun attache à notre famille du Commonwealth.

Le Cameroun est réputé pour sa tradition de promotion de relations pacifiques et harmonieuses. C'est donc avec beaucoup de tristesse que nous le voyons aujourd'hui en proie à des situations difficiles. Ces situations difficiles ont déjà été évoquées par Monsieur le Président. Et c'est avec beaucoup de tristesse que nous constatons les difficultés auxquelles le Cameroun fait face. Toutefois, en tant que famille du Commonwealth, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver l'unité et l'existence pacifique de tout membre de la famille du Commonwealth. Comme nous le savons tous, la confrontation et la division ne pourront pas accroître la possibilité de réaliser la paix à laquelle chaque Camerounais aspire tant.

J'encourage les Camerounais de toutes conditions sociales à embrasser la paix, l'unité et à résoudre tous différends par un dialogue pacifique.

Je m'empresse de relever qu'au Commonwealth, nous apprenons les uns des autres : nous nous inspirons du gisement de connaissances qui existent au sein de notre communauté pour aider nos Etats membres à atteindre les nobles idéaux auxquels ils se sont engagés, notamment nos valeurs de démocratie, d'Etat de droit et de

respect des droits humains prônées au Commonwealth.

C'est seulement lorsque nous veillons au respect de ces valeurs que nos économies se développent, dans la mesure où elles créent un environnement favorable à l'investissement. D'après la Banque mondiale, les pays qui ont investi dans leurs ressources humaines ont constitué la pierre angulaire sur laquelle repose la récente croissance annuelle de l'économie mondiale qui est passée à 3,7%. En conséquence, nous avons besoin des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes de diverses confessions religieuses, des non-croyants, ainsi que des personnes d'orientations diverses pour pouvoir réaliser cette croissance.

Je remercie Monsieur le Président pour ses marques de bienveillance à mon endroit lors de nos entretiens. Je le remercie de m'avoir autorisé à rencontrer davantage de Camerounais durant mon séjour et je le remercie très sincèrement de m'avoir fait l'honneur de m'accorder la distinction honorifique que j'arbore. Je sais qu'avec le Commonwealth, nous contribuerons à bâtir un Cameroun grand et prospère, une Afrique prospère et un Commonwealth prospère dans lequel tous les citoyens sont égaux.

Que Dieu bénisse le Cameroun !

## **Autres images saillantes du passage de la Secrétaire Générale du Commonwealth au Palais de l'Unité**



*Mme Patricia Scotland élevée à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.*



*A gift to recognise the rich experience gathered from the Commonwealth since 1995.*



*Le précieux cadeau de la Secrétaire Générale du Commonwealth à la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA.*



*La Secrétaire Générale du Commonwealth appréciant l'hospitalité camerounaise.*



*Présentation de quelques grands corps de l'Etat invités au déjeuner d'Etat.*



*La Très Honorable Patricia Scotland, un privilège d'être au Cameroun en qualité de SG du Commonwealth.*



*A moment to celebrate the long-lasting and very warm relations between Cameroon and the Commonwealth.*



*Le Cameroun est fier de son appartenance à la grande famille du Commonwealth.*



*Rt. Hon. Patricia Scotland thanked the Presidential Couple for their graciousness and hospitality.*

## One Planet Summit

### Le Cameroun en première ligne



**A**près avoir pris activement part à la 21ème Conférence des parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements (COP21) à Paris en 2015, puis ratifié au mois de juillet 2016, après autorisation du Parlement camerounais, l'Accord de Paris sur le Climat signé à la COP21, le Président de la République, Paul BIYA, a participé au sommet sur le climat baptisé "One Planet Summit" à Paris, le 12 décembre dernier.

Ardent défenseur de la protection de l'environnement et vaillant soldat de la lutte contre les changements climatiques qui menacent la survie de l'espèce comme il n'a cessé de le rappeler, Paul BIYA a vécu pleinement chaque instant de cette conférence qui a rassemblé une soixantaine de Chefs d'Etat et de

Gouvernement, des représentants de la finance internationale et des chefs de grandes entreprises mondiales à l'instar de Bill Gates, patron de Microsoft, avec le but affiché de trouver des financements en vue d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le Climat, entre autres, contenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et limiter à terme l'élévation des températures à 1,5°C.

Pendant de longues heures, assis sur son siège dans la magnifique salle de conférence de la Seine musicale à l'Île Seguin, banlieue parisienne, le Chef de l'Etat a suivi, patiemment, avec le même degré de concentration, les interventions des coprésidents de cette conférence -le Président Emmanuel Macron, le

Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, le président du groupe de la Banque Mondiale, Jim Yong Kim- puis les échanges lors des tables rondes qui ont suivi.

Un autre temps fort de cette visite le Chef de l'Etat en France aura été la qualité de l'accueil que lui a réservé son homologue français, le Président Emmanuel Macron au Palais de l'Elysée à l'occasion du déjeuner officiel offert en l'honneur des dirigeants présents au sommet de Paris. La poignée de main vigoureuse et chaleureuse entre les deux hommes d'Etat traduit sans doute le degré de leur estime réciproque. Loin, très loin, des clichés véhiculés ici et là et des affirmations incongrues d'une certaine opinion en mal de sensation.



Poignée de main chaleureuse entre le Président Paul BIYA et le Président Emmanuel Macron au Palais de l'Elysée, signe de l'estime réciproque.

## Cameroon on the Front Line in Paris



Having taken an active part in the 21st Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (COP21) in Paris in 2015, the President of the Republic, Paul BIYA, took part in a follow-up summit dubbed “One Planet Summit” in Paris on 12 December. The Head of State, it should be recalled, ratified, after authorisation from the Cameroon Parliament, the Paris Climate Agreement in July 2016.

Thus President Paul BIYA followed the debates attentively as an ardent defender for the protection of the environment and a valiant soldier of the fight against climatic change, which threatens the survival of species. The

summit was attended by at least 60 Heads of State and Government, representatives of international financial institutions, and heads of major global corporations, like Microsoft’s Bill Gates, with the stated aim of finding funds to meet the objectives set by the Paris Climate Agreement; among others, to contain global warming below 2°C compared to pre-industrial levels and ultimately limit the rise in temperatures to 1.5°C.

The Head of State kept the same degree of concentration for long hours while at the magnificent conference room of the Seine Musical Ile Seguin. He listened, keenly, to the interventions of the co-chairs and other panellists of the One Planet Summit. These inclu-

ded: President Emmanuel Macron, UN Secretary-General Antonio Guterres, World Bank Group President Jim Yong Kim - and exchanges at the round tables that ensued.

Another highlight of the Head of State’s visit in France was the quality of the reception that his French counterpart, President Emmanuel Macron, gave him at the Elysée Palace during the official luncheon offered in honour of the leaders present at the Paris summit. The hearty and warm handshake between the two statesmen no doubt reflects the degree of mutual esteem. This was far away from clichés conveyed here and there and incongruous assertions of a certain negative opinion.



*L'entrée solennelle du Président de la République du Cameroun dans la salle du sommet à la Seine Musicale à Paris.*



*Le Président Paul BIYA, une concentration remarquable pendant le sommet.*



*The UN Secretary General, Antonio Guterres, the President of the World Bank Group, Jim Yong Kim, and Mrs. Brigitte Macron also welcomed the Head of State at the Elysée Palace.*



*An attentive Cameroonian delegation at the One Planet Summit.*

## Union africaine-Union européenne

# Le Chef de l'Etat au sommet d'Abidjan



Le Président de la République, accompagné de son épouse, Madame Chantal BIYA, a séjourné à Abidjan du 28 au 30 novembre 2017 où il a pris part au 5<sup>ème</sup> sommet Union africaine-Union européenne. Plateforme de dialogue entre pays africains et européens en vue de dynamiser le partenariat, le sommet d'Abidjan avait pour thème: « *L'investissement dans la jeunesse pour une croissance inclusive accélérée et un développement durable* ».

Les principales préoccupations exprimées lors de ce sommet sur l'avenir de la jeunesse font partie des

orientations de la politique que mène le Chef de l'Etat. A savoir, favoriser l'auto-emploi des jeunes, financer leurs projets, encourager les formations professionnalisantes et l'enseignement technique, développer l'économie numérique, véritable source d'espoir et d'opportunité.

A titre d'exemple, de nombreux programmes mis en œuvre au Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique sont orientés vers l'auto-emploi et le financement des projets de jeunes. Le Chef de l'Etat a lancé en 2017 le programme "Spécial Jeunes" doté d'une enveloppe de 102 milliards de FCFA. S'agissant de

l'économie numérique, à l'initiative du Chef de l'Etat, un forum international sur ce sujet s'est tenu à Yaoundé au mois de mai 2017. Des résolutions pertinentes ont été adoptées et des résultats encourageants enregistrés pour l'avenir de ce secteur.

La paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme, autres sujets évoqués au sommet d'Abidjan, font également partie des préoccupations régulières du Président de la République. C'est dire qu'à Abidjan, le Cameroun était à l'aise avec la plupart des thématiques abordées.

## The Head of State Attends AU-EU Summit in Abidjan



The President of the Republic, accompanied by his wife, Mrs. Chantal BIYA, stayed in Abidjan from 28 to 30 November 2017 where he took part at the 5th African Union - European Union Summit held on 29 and 30 November. It was a platform for dialogue between African and European countries to boost their partnership. The Abidjan summit had the theme: “Investing in Youth for an Accelerated Inclusive Growth and Sustainable Development”.

The main concerns raised at this summit on the future of youth were largely policy orientations led by the Head of State. Namely, promote the

self-employment of young people, finance their projects, encourage vocational training and technical education, and develop the digital economy; a real source of hope and opportunity. For example, many programmes implemented in the Ministry of Youth and Civic Education are geared towards self-employment and the financing of youth projects. The Head of State launched in 2017 the “Special Youth” programme with an envelope of CFAF 102 billion. With regard to the digital economy, at the initiative of the Head of State, an international forum on this subject was held in Yaounde in May 2017. Relevant resolutions were adopted and

encouraging results recorded for the future of this sector. Peace, security and the fight against terrorism, other subjects mentioned at the summit in Abidjan, are also part of the regular concerns of the President of the Republic. Thus, Cameroon was at ease with most of the topics addressed at this summit.

Returning from Abidjan on 30 November 2017, in a particular context marked by the assassination of law enforcement officers by the secessionists in the South-West region, the Head of State expressed his emotion and announced a vigorous response.



*President Alassane Ouattara and President Paul BIYA struck a balance on youth development at the AU-EU Summit.*



*First and firm handshake between President Paul BIYA and French President Emmanuel Macron.*

## Activité de la Première Dame à Abidjan



**A**ccompagnant le Chef de l'Etat au sommet Union africaine-Union européenne à Abidjan, la Première Dame du Cameroun, Madame Chantal BIYA, a eu une intense activité. Avec les autres épouses de Chefs d'Etat et de Gouvernement, elle a participé le 29 novembre 2017 à un forum sur l'économie verte et la place des femmes, organisé par la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara. Un sujet d'une grande actualité lié à la protection de l'environnement dans un contexte de réchauffement climatique.

La Première Dame du Cameroun et les autres participants

à ce forum ont échangé leurs expériences sur l'économie verte, présentée comme une chaîne de valeurs qui vise l'autonomisation de la femme, en lui permettant de se créer ou de trouver une activité génératrice de revenus, tout en prenant en compte la préservation de l'environnement. Cette stratégie est au cœur de l'engagement humanitaire de Madame Chantal BIYA à travers l'association caritative le Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) dont elle est la Présidente fondatrice. Depuis plus de deux décennies en effet, le CERAC offre aux femmes rurales et aux couches sociales vulnérables, la possibilité d'utiliser des outils

innovants et d'expérimenter des solutions durables permettant d'améliorer leur quotidien tout en préservant leur environnement.

Les débats en salle terminés, le 30 novembre, Madame Chantal BIYA et ses homologues sont descendues sur le terrain pour visiter la "Fondation Children of Africa", œuvre de Madame Dominique Ouattara. La Première Dame du Cameroun, qui mène avec succès depuis de nombreuses années une oeuvre similaire au Cameroun, a salué et encouragé les efforts de son homologue ivoirienne.



*Les félicitations de la Première Dame du Cameroun à son homologue ivoirienne lors de la visite de l'Hôpital mère et enfant de Bingerville.*



*First Lady Chantal BIYA joined her peers to support the humanitarian activities of the Ivorian First Lady.*

## Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

# Le Chef de l'Etat rassure les Camerounais

De retour d'Abidjan le 30 novembre 2017 dans un contexte particulier marqué par l'assassinat des éléments des forces de maintien de l'ordre en service par les sécessionnistes dans la région du Sud-Ouest, le Chef de l'Etat a exprimé son émotion et annoncé une vigoureuse riposte. Un message rassurant que les Camerounais attendaient.



« J'ai appris avec émotion l'assassinat de quatre (04) militaires camerounais et de deux (02) policiers dans le Sud-Ouest de notre pays.

Suite à la disparition de ces six (06) valeureux militaires et policiers, je voudrais présenter mes condoléances aux familles

éprouvées, ainsi qu'à nos vaillantes forces de défense et de sécurité.

Je pense que les choses sont désormais parfaitement claires pour tout le monde. Le Cameroun est victime des attaques à répétition d'une bande de terroristes se réclamant d'un mouvement sécessionniste.

Face à ces actes d'agression, je tiens à rassurer le peuple camerounais que toutes les dispositions sont prises pour mettre hors d'état de nuire ces criminels et faire en sorte que la paix et la sécurité soient sauvegardées sur toute l'étendue du territoire national.

Je vous remercie."

## Clôture de la saison sportive 2017 Paul BIYA triomphe avec les jeunes



Le Président de la République, Paul BIYA, a une nouvelle fois communiqué avec les sportifs camerounais à l'occasion de la finale de la 58<sup>ème</sup> édition de la Coupe du Cameroun de football qui s'est jouée le 10 décembre 2017 au Stade Omnisports de Yaoundé. Ce match, comme il est de tradition, a été précédé par une cérémonie grandiose de clôture des activités de la saison dans les différentes disciplines sportives. Un moment exceptionnel de communion patriotique entre le public, très nombreux qui s'étaient donné rendez-vous au Stade, et le Chef de

l'Etat. Une occasion aussi de célébration des valeurs patriotiques que sont la paix, l'unité nationale dans la diversité et le vivre ensemble.

En effet, les 40 000 spectateurs particulièrement enthousiastes ont vécu un magnifique spectacle baptisé, « *Gratitude du mouvement sportif au Chef de l'Etat S.E. Paul BIYA pour l'organisation des CAN 2016-2019 et la marche triomphante vers l'émergence à l'horizon 2035* ». Une parade culturelle, au rythme des sonorités locales.

Le match de football qui a opposé par la suite l'Union des Mouvements Sportifs (UMS) de Loum à New Stars de Douala s'est soldé par la victoire du club de la capitale économique par 1 but à 0.

Le Chef de l'Etat a remis le trophée de la 58<sup>e</sup> édition de la Coupe du Cameroun au capitaine de l'équipe vainqueur. Les athlètes qui se sont distingués au cours de l'année dans les 45 autres fédérations sportives ont reçu également leurs trophées des mains du Président de la République.



*Un spectacle magnifique offert par les jeunes et apprécié à sa juste valeur par le 1er Sportif Camerounais.*





*Un avant-goût de la CAN 2019 au Cameroun.*



*« Et le Cameroun sera prêt le jour dit... »*



*Le Chef de l'Etat appréciant une phase du match Astres de Douala-UMS de Loum.*





*Félicitations champion !*



*Une athlète heureuse de recevoir son trophée de vainqueur des mains du 1er Sportif Camerounais.*



*Le capitaine de Astres de Douala : "à nous la Coupe !"*



*Autre discipline, même honneur, même joie pour le vainqueur.*

## **Les nouveaux Ambassadeurs accrédités à Yaoundé**

Neuf Chefs de mission diplomatique avec résidence à Yaoundé ont présenté leurs lettres de créance au Chef de l'Etat du 21 au 22 décembre 2017. Ils sont issus du Nigéria, de Suisse, du Canada, d'Italie, de l'Union européenne, du Royaume-Uni, de Russie, d'Egypte et des Etats-Unis d'Amérique.



**S.E. Lawan Abba Gashagar**  
Haut-Commissaire de la République  
Fédérale du Nigeria.



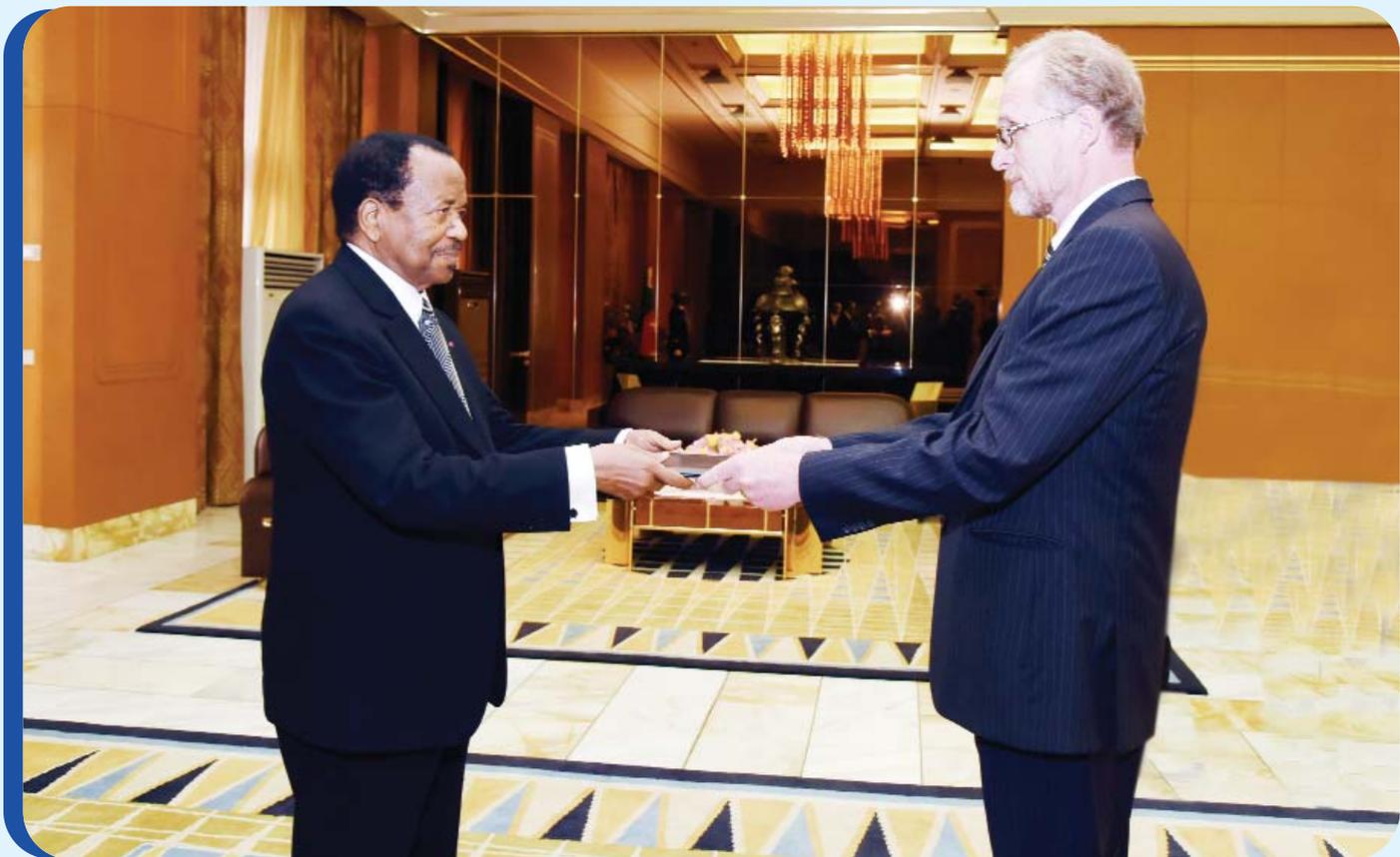
**S.E. Pietro Lazzeri**  
Ambassadeur de Suisse.



*S.E. Nathalie O'neil, Haut-Commissaire du Canada.*



*S.E. Marco Romiti, Ambassadeur de la République Italienne.*



*S.E. Hans-Peter Schadek, Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'Union européenne.*



*S.E. Rowan James Laxton, Haut-Commissaire du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.*



*S.E. Anatoliy Gennadievitch Bashkine, Ambassadeur de la Fédération de Russie.*



*S.E. Medhat Mohamed Kamel Elmeligy, Ambassadeur de la République Arabe d'Egypte.*



*S.E. Peter Henry Barlerin, Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique.*



*Les collaborateurs du Chef de l'Etat lors de la présentation des lettres de créance des nouveaux Ambassadeurs.*

## **Nigeria Committed to Cameroon's Unity and Territorial Integrity**



**B**efore presenting his credentials to the Head of State on 20 December 2017, the High Commissioner of Nigeria in Cameroon, His Excellency Lawan Abba Gashagar, had the honour of meeting President Paul BIYA - as Special Envoy of President Muhammadu Buhari - at the Unity Palace 13 days earlier.

The Abuja emissary refuted his country's involvement in the escalation of violence in the North West and South West Regions. Nigeria does not support the secessionist movements, he said, noting that Nigeria's federal government is in favour of restoring peace in Cameroon and preserving its territorial integrity.

This unequivocal stance by President Buhari's special envoy confirms the excellent relations between the two neighbouring countries, as their defence forces are currently engaged in the fight against the Boko Haram terrorist group through the Multinational Joint Task Force.

## **Madame Chantal BIYA** **Une fin d'année bien remplie**

**M**adame Chantal BIYA, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale, Ambassadrice Spéciale de l'ONUSIDA, n'a pas dérogé à la règle en présidant, comme chaque fin d'année, une série d'activités à caractère social et humanitaire dans les institutions dont elle est la Présidente fondatrice ou la marraine.

### **Le CERAC**



**L**e 20 décembre 2017, la Première Dame était au siège du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) à Yaoundé pour présider les travaux de la 25<sup>ème</sup> assemblée générale de cette association caritative qui regroupe les femmes camerounaises (volet national) et les épouses des

diplomates (volet diplomatique). Les membres du CERAC réunis autour de leur Présidente fondatrice ont apprécié les bon résultats enregistrés en 2017 conformément au plan d'action arrêté à la fin de l'année 2016. De nouveaux objectifs pour 2018 ont été fixés. En 2017, le CERAC a œuvré aux côtés

des pouvoirs publics à la construction et à la réhabilitation des écoles et des centres de santé, l'aménagement des points d'eau potable, y compris des actions ciblées en faveur de la femme rurale et des couches défavorisées.



*Un moment de réjouissance avec la Première Dame, Madame Chantal BIYA.*



*Madame Chantal BIYA, une Première Dame toujours proche de ses compatriotes.*



*Au rythme des trésors du terroir.*



*Des cadeaux pour tous pour une joyeuse fin d'année.*

## "Les Coccinelles" du Palais de l'Unité

La marraine de cet établissement scolaire primaire situé dans l'enceinte du Palais de l'Unité a présidé le 21 décembre la traditionnelle cérémonie de l'arbre de Noël au cours de laquelle de nombreux cadeaux ont été distribués aux jeunes apprenants. Ceux-ci ont, en retour, démontré leur savoir-faire et leur savoir-être à travers une série d'activités récréatives. Les jeunes apprenants ont exprimé leur gratitude à la marraine de l'école pour les nombreux et magnifiques cadeaux de Noël reçus.



*"Les Coccinelles" du Palais de l'Unité honorés une fois de plus avec leur marraine.*



*Une démonstration du talent culturel des jeunes écoliers.*



*La joie de partager...*



*Bonnes fêtes petite fille...*



*Merci beaucoup.*



*Précieux cadeau pour des fêtes joyeuses.*



*Bonnes fêtes les enfants.*





*Thanks.*



*Après les cadeaux, visite dans les salles de classe pour apprécier les travaux des élèves.*

## La Fondation Chantal BIYA

Le 22 décembre, Madame Chantal BIYA a poursuivi son périple à la Fondation éponyme à Yaoundé. C'était un autre grand moment de communion entre les enfants malades, le personnel et tous les autres enfants invités à cette belle cérémonie de l'arbre de Noël. La Première Dame a distribué des cadeaux à environ 2800 enfants, dont les enfants hospitalisés et pensionnaires du "Children Centre", des élèves sélectionnés sur la base du mérite dans différentes écoles primaires de la ville de Yaoundé, des pensionnaires des structures relevant du Ministère des Affaires Sociales, etc. Comme à son habitude, Madame Chantal BIYA s'est rendue au chevet des enfants hospitalisés pour leur apporter le sourire et aux parents le réconfort.





*Bienvenue Maman !*



*Heureux comme ces enfants avec leurs cadeaux entourant leur bienfaitrice.*



*Un cadeau et un sourire pour une petite malade.*



*Le réconfort à une mère internée avec son bébé.*



*Le staff de la Fondation Chantal BIYA et le personnel médical en joie...*



## **Le CRACERH**

inauguré le 6 mai 2016 par Mme Chantal BIYA, le Centre Hospitalier de Recherche Appliquée en Chirurgie Endoscopique et Reproduction Humaine (CHRACERH) accueillait pour la deuxième fois, le 23 décembre 2017, la cérémonie de l'arbre de Noël. La Première Dame a mis à profit cette fête pour apprécier les résultats enregistrés depuis un an et demi dans ce Centre spécialisé de référence. Et le moins que l'on puisse dire c'est que les résultats du CHRACERH sont probants.

Cinquante enfants sont nés dans ce Centre des suites de procréation médicalement assistée. La cérémonie de l'arbre de Noël 2017 était donc une opportunité pour célébrer cette œuvre du Couple Présidentiel.

Le CRACERH fait partie intégrante des succès majeurs du programme des Grandes Réalisations lancé par le Président Paul BIYA au début de ce septennat. Les enfants nés dans ce Centre ont reçu les cadeaux offerts par la Première Dame ainsi les enfants du personnel.





*En quelques mois, le Centre a enregistré des résultats probants dans la procréation médicalement assistée.*





*La joie retrouvée d'une mère grâce au Couple Présidentiel.*



*Sous le poids des cadeaux et dans la joie...*



*Du calme, il y en a pour tout le monde.*



*Merci Maman.*

## Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Au mois de novembre 2017, le Président de la République a signé 53 décrets et 34 arrêtés. En décembre, le Président de la République a promulgué six lois et signé 27 décrets et 39 arrêtés. Certains de ces actes sont répartis dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations.

### Novembre 2017

#### Pôle de la Gouvernance

##### Décret N°2017/536 du 06 novembre

**2017** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une ligne 30 KV monophasée sur l'axe Houla-Dengui dans les arrondissements de Bibemi et Garoua III, département de la Bénoué, région du Nord.

##### Décret N°2017/537 du 06 novembre

**2017** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste électrique de 90/30 KV à Bertoua, dans le département du Lom et Djérem, région de l'Est.

##### Décret N°2017/538 du 06 novembre

**2017** modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2017/078 du 06 mars 2017 portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Toche Pierre (Mle 114 841-Y), magistrat 4ème grade, 2ème échelon, indice 1050.

##### Décret N°2017/539 du 06 novembre

**2017** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Manjo, née Fon Nati Esudisi Matilda, médecin, pour une période allant du 30 septembre 2017 au 30 septembre 2019.

##### Décret N°2017/545 du 08 novembre

**2017** portant intégration et promotion de Monsieur Yankep Emmanuel dans le cadre des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon indice 715l.

**Décret N°2017/546 du 08 novembre 2017** portant intégration et promotion

de Monsieur Ganwa Alembert Alexandre dans le cadre des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon indice 785.

##### Décret N°2017/547 du 08 novembre

**2017** portant intégration et promotion de Monsieur Feudjo Jules Roger dans le cadre des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de conférences de 2ème classe 2ème échelon indice 870.

##### Décret N°2017/548 du 08 novembre

**2017** portant reversement et promotion de Monsieur Kenmogne Emile dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 3ème classe 5ème échelon indice 870.

##### Décret N°2017/549 du 08 novembre

**2017** portant reversement et promotion de Madame Aloyem Kaze née Djuidje Kenmoe Germaine dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Maître de conférences de 2ème classe 4ème échelon indice 1005.

##### Décret N°2017/550 du 08 novembre

**2017** portant reversement et promotion de Monsieur Nkemngong John Nkengasong dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 6ème échelon indice 1050.

##### Décret N°2017/551 du 08 novembre

**2017** portant reversement et promotion de Monsieur Moukouri Ernest dit Nyolo dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 1ere classe 1er échelon indice 1115.

##### Décret N°2017/552 du 08 novembre

**2017** portant reversement de Monsieur Yerima Klofaï dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon indice 715.

##### Décret N°2017/553 du 08 novembre

**2017** portant reversement de Monsieur Wotchoko Pierre dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon indice 785.

##### Décret N°2017/554 du 08 novembre

**2017** portant reversement et promotion de Monsieur Dassi dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 5ème échelon indice 1005.

##### Décret N°2017/555 du 08 novembre

**2017** portant intégration et promotion de Monsieur Kouega Jean Paul dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 2ème échelon indice 785.

##### Décret N°2017/556 du 08 novembre

**2017** portant intégration de Monsieur Mvondo Bivia Ernest Désiré dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon indice 715.

##### Décret N°2017/557 du 08 novembre

**2017** portant intégration de Monsieur Lo-Oh Joseph Lah dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2ème classe 1er échelon indice 715.

##### Décret N°2017/558 du 08 novembre

**2017** portant intégration de Mademoiselle Ondoa Ndo Sylvie Marie Berthe dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de

chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon indice 715.

**Décret N°2017/559 du 08 novembre 2017** portant intégration de Monsieur Mountapmbeme Kouotou Patrick dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de chargé de Cours de 2<sup>ème</sup> classe 1<sup>er</sup> échelon indice 715.

**Décret N°2017/560 du 13 novembre 2017** portant admission au corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade de Capitaine 1<sup>er</sup> échelon pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au titre de l'armée de terre: Niekou Melenou Ketty Charlene ; Badjam Hadjidjatou Djinguinetiko

**Décret N°2017/561 du 13 novembre 2017** modifiant le décret N°2006/408 du 28 novembre 2006 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Amougou Télésphore

**Décret N°2017/562 du 13 novembre 2017** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Le Commandant Okono Okono, inclus à l'armée de l'air.

**Décret N°2017/563 du 13 novembre 2017** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Le Commandant Pikop Victor, inclus à l'armée de l'air.

**Décret N°2017/564 du 13 novembre 2017** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Le Chef de Bataillon Mbida Mengumu, inclus à l'armée de terre.

**Décret N°2017/565 du 13 novembre 2017** portant concession d'une pension

de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Le Colonel Mbida Gabriel, inclus à l'armée de terre.

**Décret N°2017/566 du 13 novembre 2017** portant nomination de la Présidente du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale. Madame Mohamadou née Bilitte Haman Djoda.

**Décret N°2017/567 du 13 novembre 2017** portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Général de Yaoundé. Monsieur Essomba Asse Auguste

**Décret N°2017/568 du 13 novembre 2017** portant nomination du Président du Conseil d'administration de l'Hôpital Général de Douala. Madame Nalova Lyonga Pauline Egbe.

**Décret N°2017/569 du 14 novembre 2017** portant attribution d'une pension d'ancienneté à Monsieur Gwanmesia George Nyongkaha (Mle 053 286-N), Magistrat hors hiérarchie 1<sup>er</sup> groupe, 2<sup>ème</sup> échelon indice 1400 pour compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Décret N°2017/570 du 15 novembre 2017** portant nomination de Magistrats de l'ordre judiciaire au siège des tribunaux militaires.

**Décret N°2017/571 du 15 novembre 2017** portant nomination de Magistrats de l'ordre judiciaire au parquet des tribunaux militaires.

**Décret N°2017/572 du 16 novembre 2017** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume: Maréchal des Logis Chef Himna René, Mle 16836 ; gendarme-Major Djonlay Bienvenu, Mle 21223 ; élève-gendarme Sali David, Mle 29662 ; soldat de 2<sup>ème</sup> classe Yaya Emmanuel, Mle T17/31606.

**Décret N°2017/573 du 22 novembre 2017** portant ratification de l'Accord de prêt sur les ressources ordinaires de la

Banque, d'un montant de 4 029 000 dinars islamiques, équivalent à 6 010 000 dollars US, soit environ 3 606 000 000 de francs CFA, conclu le 10 septembre 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de renforcement du système national de transfusion sanguine.

**Décret N°2017/574 du 22 novembre 2017** portant ratification de l'Accord d'Istisna'a, d'un montant de 6 720 000 dollars US, soit environ 4 032 000 000 de francs CFA, conclu le 10 septembre 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de renforcement du système national de transfusion sanguine.

**Décret N°2017/575 du 22 novembre 2017** portant ratification de l'Accord de vente à Tempérament d'un montant de 15 530 000 dollars US, soit environ 9 318 000 000 de francs CFA, conclu le 10 septembre 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Islamique de Développement, pour le financement du Projet de renforcement du système national de transfusion sanguine.

**Décret N°2017/576 du 22 novembre 2017** portant reclassement de certains Administrateurs des greffes au grade d'Administrateur Principal des greffes. Décret N°2017/577 du 22 novembre 2017 portant reclassement de certains greffiers principaux au grade d'Administrateur des greffes.

**Décret N°2017/578 du 22 novembre 2017** accordant une prolongation d'activité à un contractuel d'administration. Madame Mveme, née Ntsama Claire, pour la période allant du 04 février 2018 au 04 février 2020.

**Décret N°2017/579 du 22 novembre 2017** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisa-

ble à un Officier. Le Capitaine de Corvette Ntsoli Jean Paul, 3ème échelon, indice 895.

**Décret N°2017/580 du 22 novembre 2017** modifiant le décret n°2016/348 du 27 juillet 2016 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Le Chef d'Escadron Djob Louis.

**Décret N°2017/581 du 24 novembre 2017** portant organisation administrative et académique de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Bamenda.

**Décret N°2017/582 du 24 novembre 2017** modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/045 du 08 mars 2011 portant organisation de l'Université de Bamenda.

**Décret N°2017/583 du 24 novembre 2017** modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°93/034 du 19 janvier 1993 portant organisation de l'Université de Buea.

**Décret N°2017/584 du 24 novembre 2017** portant organisation administrative et académique de l'Ecole de Géologie et d'Exploitation Minière (EGEM) de l'Université de Ngaoundéré.

**Décret N°2017/585 du 24 novembre 2017** portant organisation administrative et académique de l'Ecole de Génie Chimique et des Industries Minérales (EGCIM) de l'Université de Ngaoundéré.

**Décret N°2017/586 du 24 novembre 2017** portant création et organisation administrative et académique de l'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de l'Université de Yaoundé I à Ebolowa.

**Décret N°2017/587 du 24 novembre 2017** portant création de la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'Université de Dschang.

**Décret N°2017/588 du 24 novembre 2017** portant révocation de Monsieur

Boulev Paul (Mle 366 679-M), Commissaire de Police.

**Décret N°2017/589 du 24 novembre 2017** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Enobi Ngwese Joseph (Mle 356 066-F), Commissaire de Police.

**Arrêté N°0715/CAB/PR du 06 novembre 2017** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Yaya Falama (Mle 359 679-G), Inspecteur Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2014, ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, indice 385.

**Arrêté N°0720/CAB/PR du 13 novembre 2017** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Colonel Mbytha Charles Claude.

**Arrêté N°0721/CAB/PR du 13 novembre 2017** portant attribution du capital-décès quintuplé, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Général de Brigade Nkameni Alphonse.

**Arrêté N°0722/CAB/PR du 20 novembre 2017** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Moustapha Alhadji Mana (Mle 587 186-L), Gardien de la Paix Principal.

**Arrêté N°0723/CAB/PR du 20 novembre 2017** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Melongo Jean Louis (Mle 598 411-I), Gardien de la Paix Principal.

**Arrêté N°0724/CAB/PR du 20 novembre 2017** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Fotso (Mle 144 934-I), Commissaire de Police.

**Arrêté N°0725/CAB/PR du 20 novembre 2017** allouant la pension d'invali-

dité permanente à Monsieur Oumarou François (Mle 525 028-T), Inspecteur de Police Principal.

**Arrêté N°0726/CAB/PR du 20 novembre 2017** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0554/CAB/PR du 07 juillet 2016 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension proportionnelle à Monsieur Moue Henri Maurice (Mle 502 742-R), Inspecteur de Police Principal.

**Arrêté N°0727/CAB/PR du 22 novembre 2017** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant Mamane Jeanine.

**Arrêté N°0728/CAB/PR du 22 novembre 2017** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension temporaire d'orphelins aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine Ovono Alain Serge.

**Arrêté N°0729/CAB/PR du 22 novembre 2017** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Lieutenant Egbe Ashu Peter.

**Arrêté N°0730/CAB/PR du 22 novembre 2017** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Chef d'Escadron Aboe Ekongolo Théodore.

**Arrêté N°0731/CAB/PR du 22 novembre 2017** modifiant l'Arrêté n°616/CAB/PR du 18 juin 2013 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Chef d'Escadron Issa Beyem Justin.

**Arrêté N°0732/CAB/PR du 22 novembre 2017** portant modification de l'arrêté n°0711/CAB/PR du 23 décembre 2015; modifiant l'arrêté n°583/CAB/PR du 05 novembre 2002 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Colonel Tchuankam André.

**Arrêté N°0733/CAB/PR du 22 novembre 2017** modifiant l'arrêté n°638/CAB/PR du 26 novembre 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Capitaine de Corvette Ele Mengue Marcel.

**Arrêté N°0734/CAB/PR du 22 novembre 2017** modifiant l'arrêté n°0085/CAB/PR du 03 février 2016 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Le Colonel Eba Eba Ebede Benoît.

**Arrêté N°0735/CAB/PR du 23 novembre 2017** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kouakam Richard (Mle 155 990-O), Commissaire de Police.

**Arrêté N°0736/CAB/PR du 23 novembre 2017** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Motto André Dieudonné (Mle 156 475-J), Commissaire de Police, 7<sup>ème</sup> échelon.

**Arrêté N°0737/CAB/PR du 23 novembre 2017** allouant la pension de réversion à l'ayant-droit de Monsieur Golime Gredak (Mle 148 344-G), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, décédé à la retraite

**Arrêté N°0738/CAB/PR du 23 novembre 2017** allouant la pension de réversion à l'ayant-droit de Monsieur Essombe Jean Paul (Mle 018 474-M), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, décédé à la retraite.

**Arrêté N°0739/CAB/PR du 27 novembre 2017** constatant la cessation de fonctions du Magistrat Angyiembe David Akoh et allouant un capital-décès et une pension de réversion aux ayants-droit.

**Arrêté N°0740/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant abaissement de grade de Monsieur Moko Ndjallo Marcel (366 493-U), Officier de 2<sup>ème</sup> grade, pour non respect des consignes. Fait commis de mars à juin 2013.

**Arrêté N°0741/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant abaissement de

grade de Monsieur Kobi Valentine (596 605-I), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour manquement aux consignes et faute contre l'honneur. Fait commis courant 2013.

**Arrêté N°0742/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkodo Joseph (Mle 144 706-C), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, 4<sup>ème</sup> échelon, indice 385.

**Arrêté N°0743/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services centraux du ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0744/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services centraux du ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0745/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination d'un responsable au ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0746/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0748/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du ministère des Marchés Publics.

**Arrêté N°0749/CAB/PR du 27 novembre 2017** portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du ministère des Marchés Publics.

## Décembre 2017

### Pôle de la Gouvernance

**Loi N°2017/016 du 20 décembre 2017**

autorisant le Président de la République à ratifier le Protocole à l'acte constitutif de l'Union africaine relatif au Parlement Panafricain, adopté le 27 juin 2014 à Malabo (Guinée Equatoriale).

**Loi N°2017/017 du 20 décembre 2017** autorisant le Président de la République à ratifier le traité sur le commerce des armes, adopté le 02 avril 2013 à New York et entré en vigueur le 24 décembre 2014.

**Loi N°2017/018 du 20 décembre 2017** autorisant le Président de la République à ratifier la Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et Etats fondé sur des traités, adoptée le 10 décembre 2014 à New York (Convention de Maurice).

**Loi N°2017/019 du 20 décembre 2017** portant loi de règlement de la République du Cameroun pour l'exercice 2016.

**Loi N°2017/020 du 20 décembre 2017** autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord entre la République du Cameroun et le Royaume d'Arabie Saoudite relatif au transport aérien, signé le 07 mars 2017 à Riyad.

**Loi N°2017/021 du 20 décembre 2017** portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016.

**Décret 2017/591 du 04 décembre 2017** modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/066 du 12 mars 2001 fixant l'échelonnement indiciaire des cadres de la Sûreté Nationale.

**Décret 2017/592 du 04 décembre 2017** modifiant certaines dispositions du décret n°2012/539 du 19 novembre 2012 portant Statut Spécial du Corps des fonctionnaires de la Sûreté Nationale.

**Décret 2017/593 du 04 décembre 2017** portant nomination du Président

du conseil de direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC). Monsieur Bwelle Guillaume Joseph.

**Décret 2017/594 du 04 décembre 2017** portant nomination du Directeur et du Directeur Adjoint chargé des études de l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC). Directeur : Monsieur Watching Félix; Directeur Adjoint : Madame Nkamba Léontine.

**Décret 2017/597 du 06 décembre 2017** portant admission au Corps des Officiers d'active des forces de défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Lipot Adrienne.

**Décret 2017/598 du 06 décembre 2017** portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Médaille de la Vaillance avec citation à l'ordre de l'Armée : Sergent-Chef Tih Julius Angu, Matricule T2004/5469 ; Caporal-Chef Voula Voula Victor, Matricule T2009/12848 ; Soldat de 2ème classe Yinda Dobekreo, Matricule T2017/31620 ; Soldat de 2ème classe Noutchomwo Many Raphael Willy, Matricule T2017/31005.

Médaille de la Vaillance avec citation à l'ordre de la Sûreté Nationale : Inspecteur de Police Principal Nkwelle Derrick, Inspecteur de Police Principal Ngwa Calvin Ngang.

**Décret 2017/599 du 11 décembre 2017** portant nomination du Directeur de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH). Monsieur Okie Johnson Ndoh.

**Décret 2017/600 du 11 décembre 2017** portant nomination du Directeur Adjoint de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH). Madame Manzoua Véronique veuve

Moampea Mbio.

**Décret 2017/605 du 18 décembre 2017** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur à titre exceptionnel La Très Honorable Patricia Janet SCOTLAND QC, Secrétaire Générale du Commonwealth.

**Décret 2017/609 du 19 décembre 2017** portant création, organisation et fonctionnement du Comité de pilotage du projet d'autoroutes de l'électricité.

**Décret 2017/611 du 19 décembre 2017** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix d'un (01) Commissaire de Police au grade de Commissaire de Police Principal au titre de l'année 2017. Monsieur Dakol André, Commissaire de Police de 9ème échelon, indice 940 (régularisation).

**Décret 2017/612 du 19 décembre 2017** portant avancement d'un Commissaire de Police au grade de Commissaire de Police Principal. Monsieur Dakol André, Commissaire de Police Principal de 8ème échelon, indice 1005 avec ancienneté supprimée.

**Décret 2017/613 du 20 décembre 2017** portant intégration et reclassement de certains Administrateurs des greffes; promotion 2014-2016.

**Décret 2017/614 du 22 décembre 2017** portant détachement d'un Magistrat. Monsieur Ngong Valentin, Magistrat de 4ème grade, 3ème groupe, détaché à Société Immobilière du Cameroun (SIC).

**Décret 2017/615 du 22 décembre 2017** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Yore Sibrandi Gaston (Mle 157 009-Z), Commissaire de Police, pour manquement aux consignes et négligences graves et répétées dans l'exercice de ses fonctions. Faits commis courant 2015.

**Décret 2017/616 du 26 décembre 2017** ordonnant la publication au Journal Officiel du texte de l'Accord de crédit N°8819-CM, d'un montant de 172 millions d'euros, correspondant à 200 millions de dollars US, soit environ 112,83 milliards de francs CFA, conclu le 22 décembre 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour l'opération d'appui aux politiques de développement pour la consolidation budgétaire et la croissance inclusive.

**Décret N°2017/617 du 27 décembre 2017** portant inscription au tableau d'avancement de grade des personnels Officiers d'active des forces de défense au titre de l'année budgétaire 2018.

**Décret N°2017/618 du 27 décembre 2017** portant promotion aux grades supérieurs des personnels Officiers d'active des forces de défense au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2018.

**Décret N°2017/619 du 27 décembre 2017** portant Admission au Corps des officiers d'active des forces de défense et inscription au tableau d'avancement de grade des adjudants-chefs et maîtres-principaux des forces de défense au titre de l'année budgétaire 2018.

**Décret N°2017/620 du 27 décembre 2017** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème classe des adjudants-chefs et maîtres-principaux des forces de défense inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année budgétaire 2018.

**Décret N°2017/621 du 27 décembre 2017** portant ratification du Protocole à l'Acte constitutif de l'Union africaine relatif au Parlement Panafricain, adopté le 27 juin 2014 à Malabo (Guinée équatoriale).

**Décret N°2017/622 du 27 décembre 2017** portant ratification du traité sur le

commerce des armes, adopté le 02 avril 2013 à New York et entré en vigueur le 24 décembre 2014.

**Décret N°2017/623 du 27 décembre 2017** portant ratification de la Convention des Nations unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et Etats fondé sur les traités, adoptée le 10 décembre 2014 à New York (Convention de Maurice).

**Décret N°2017/624 du 27 décembre 2017** portant ratification de l'Accord entre la République du Cameroun et le Royaume d'Arabie Saoudite relatif au transport aérien, signé le 07 mars 2017 à Riyad.

**Décret N°2017/625 du 27 décembre 2017** portant ratification de l'Accord de prêt N°2000200001855 d'un montant de 180 000 000 d'euros, soit environ 118 072 800 000 francs CFA, conclu le 15 décembre 2017 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement partiel du Programme d'appui à la compétitivité et la croissance économique.

**Arrêté N°0771/CAB/PR du 19 décembre 2017** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Madame Esandem Lechangua Martina (Mle 600 247-L), Inspecteur de police de 1er grade, pour refus de payer ses dettes. L'intéressé ne peut avancer avant cinq ans.

**Arrêté N°0780/CAB/PR du 19 décembre 2017** portant inscription de (04) Inspecteurs de police principaux sur la

liste d'aptitude pour l'accès au cadre des Officiers de police au titre de l'année 2017: Beyala Bilounga Viviane Apollonie ; Dieutchou Nguenang Jean Sylvain ; Emini Alain Charles ; Hongla Moise.

**Arrêté N°0783/CAB/PR du 19 décembre 2017** portant inscription au tableau d'avancement au choix d'un (01) Inspecteur de police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade au titre de l'année 2017. Monsieur Ahanda Robert Armand.

**Arrêté N°07834/CAB/PR du 26 décembre 2017** portant avancement de grade au choix d'un Inspecteur de police de 1er grade au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade et avancement de l'intéressé au titre de l'année 2017. Monsieur Ahanda Robert Armand.

### Pôle industriel de production et de transformation

**Décret 2017/590 du 04 décembre 2017** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque africaine de développement (BAD), un accord de prêt d'un montant de 180 000 000 d'euros, soit environ 118 072 800 000 francs CFA, pour le financement partiel du Programme d'Appui à la Compétitive et la Croissance Economique.

**Décret 2017/602 du 14 décembre 2017** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), un Accord de crédit d'un montant de 172 millions d'euros, correspondant à 200 millions de dollars US, soit environ 112,83 milliards de francs CFA, pour le financement de l'opération d'appui aux politiques de développement pour la consolidation budgétaire et la croissance inclusive

**Décret 2017/603 du 14 décembre 2017** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), un Accord d'octroi de crédit d'un montant de 100 millions d'euros, relatif à la tranche 2017 de la Facilité Multi-tranche de 300 millions d'euros octroyée à la République du Cameroun.

**Décret 2017/604 du 14 décembre 2017** habilitant le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'Agence Française de Développement (AFD), un Accord-cadre de ligne de crédit d'un montant de 300 millions d'euros relatif à la Facilité Multi-tranche de trois versements de 100 millions d'euros chacun respectivement en 2017, 2018 et 2019.

## Récapitulatif des textes signés par le Président de la République en 2017

Lois	Ordonnances	Décrets	Arrêtés	Circulaires	Décisions
21	01	616	788	01	01

## **Accords du Président de la République au Gouvernement pour la signature des actes se rapportant à la politique des Grandes Réalisations**

Au cours de l'année 2017, le Président de la République a accordé 208 visas au Premier Ministre, Chef du Gouvernement pour la signature de certains actes dont certains sont ci-après répertoriés.

Visa N°00001 du 4 janvier 2017. Décret PM portant homologation de la désignation de Monsieur DOUZOUMBO Hamadou en qualité de chef de 1er du Cantan de Kaélé.

Visa N°00002 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 76 850 hectares dénommée UFA 10.030 située dans l'arrondissement de Messok, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00003 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 42 202 hectares dénommée UFA 10.031 située dans l'arrondissement de Lomié, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00004 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 47 870 hectares dénommée UFA 10.039 située dans l'arrondissement de Lomié, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00005 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 79 859 hectares dénommée UFA 10.040 située dans les arrondissements du Dja et de Lomié, département du

Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00006 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 44 907 hectares dénommée UFA 10.042 située dans l'arrondissement du Dja, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00007 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 51 168 hectares dénommée UFA 10.043, située dans l'arrondissement du Dja, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00008 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 66 861 hectares dénommée UFA 10.044, située dans l'arrondissement du Dja, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°00009 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement d'une portion de forêt de 54 447 hectares dénommée UFA 10.045, située dans les arrondissements du Dja et d'abong-Mbang, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°000010 du 4 janvier 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et classement

d'une portion de forêt de 70 646 168 hectares dénommée UFA 10.046, située dans l'arrondissement d'Abong-Mbang, Doumaintang et Doumé, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°000011 of 04 January 2017. Decree PM incorporating into the private property of the State and allocating to the Ministry of Posts and Telecommunications, a parcel of national land necessary for the construction works of a multipurpose community Telecentre in Idabato Sud-division, Ndian Division, South West Region.

Visa N°000011 of 04 January 2017. Decree PM expropriating, incorporating into the private property of the State and allocating to the Ministry of Agriculture and Rural Development, a parcel of national land necessary for the extension works of the School for the Training of Specialists in Rural Equipment and Development Specialization at Kake II, Kumba I Sud-division, Meme Division, South West Region.

Visa 000021 du 6 janvier 2017 Arrêté ministériel (MINDEF) portant création, organisation et fonctionnement de la Commission intergouvernementale Cameroun/Russie chargée du suivi et de la mise en œuvre de l'Accord de coopération militaire et technique entre les Gouvernements de la République du Cameroun et de la

Fédération de Russie signé le 15 avril 2015.

Visa administratif et réglementaire N°000029 du 17 février 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de reconstruction du tronçon de route Babadjou-Bamenda dans le département des Bamboutos, région de l'Ouest.

Visa administratif et réglementaire N°000030 du 17 février 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre des travaux de reconstruction de la route Fouban-Manki; Manki-Pont de la Mape, département du Noun, région de l'Ouest.

Visa administratif et réglementaire N°000031 du 17 février 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction des cultures dans le cadre des travaux de reconstruction d'une ligne de 30 KV monophasée dans le cadre vdu projet de renforcement et d'extension des réseaux électriques de transport et de distribution (PRERETD) au lieu-dit Domlo, département du Koung-Khi, région de l'Ouest.

Visa administratif et réglementaire N°000032 du 17 février 2017. Decree PM expropriating, incorporating into the private property of the State and allocating to the Ministry of Housing and Urban Development a parcel of national land with a surface area of 15ha 09a 96ca, necessary for the construction of low cost houses at Mambanda-Kumba, Kumba III Sud-

division, Mme Division, South West Region.

Visa administratif et réglementaire N°000033 du 17 février 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de la Santé Publique d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit "Sanguéré Paul", arrondissement de Garoua III, département de la Bénoué, région du Nord.

Visa administratif et réglementaire N°000034 du 17 février 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit "Sanguéré Paul", arrondissement de Garoua III, département de la Bénoué, région du Nord.

Visa administratif et réglementaire N°000035 du 17 février 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit "Sanguéré Paul", arrondissement de Garoua III, département de la Bénoué, région du Nord.

Visa administratif et réglementaire N°000036 du 17 février 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de de la commune Pete-Bandjoun d'un terrain d'une superficie de 20 ha 69a 55 ca nécessaire aux travaux de construction des logements sociaux et des infrastructures de base dans l'arrondissement de Poumougne,

département du Koung-Khi, région de l'Ouest.

Visa N°000042 du 21 février 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou destruction de biens dans le cadre des travaux de reconstruction du tronçon de route Babadjou-Bamenda, d'aménagement de la voie de contournement de la falaise de Bamenda, y compris la voirie urbaine de Bamenda dans le département de la Mezam, région du Nord-Ouest.

Visa N°000043 du 03 mars 2017. Décret PM fixant les modalités d'attribution d'un bail emphytéotique par l'Etat du Cameroun à la Société SOGIMCAM, d'une parcelle de terrain du domaine privé de l'Etat de 03ha 50a 00ca, au lieu-dit Ekoudou, dans l'arrondissement de Yaoundé II, département du Mfoundi.

Visa N°000064 of 17 April 2017. Decree PM of granting compensation to victims of destruction of crops within the framework of the construction of a 30KV Medium Voltage transmission and distribution line in Dzeng, Tavirer, Gwartang and Nkor/Lassin villages in Bui Division, North West Region.

Visa N°000065 du 17avril 2017. Décret PM portant cession à titre gratuit à la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, d'une dépendance du domaine privé de l'Etat, d'une superficie de 1987 m2 sise à Bertoua au lieu-dit « Lotissement Djadombé », département du Lom et Djérem, région de l'Est.

Visa N°000069 du 19 avril 2017.

Décision MINDCAF autorisant la mise en vente de gré à gré du lot domanial sis à Douala, au lieu-dit « Makéa » d'une superficie de 2383m<sup>2</sup>, Département du Wouri, au profit de la grande Mosquée Centrale, représentée par Monsieur Mohamad Malik Farouk.

Visa N°000070 du 19 avril 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et /ou de destruction des biens dans le cadre des travaux de construction d'une ligne 30KV monophasée, du Projet de Renforcement et d'Extension des réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD) dans les arrondissements de Mbouda, Galim et Babadjou, département des Bamboutos, région de l'Ouest.

Visa N°000071 du 24 avril 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction d'une ligne de 30KV triphasée au lieu-dit Wall et bretelle monophasée Koukouny-Mbarhue-Ngong-Zing dans l'arrondissement de Minta, département de la Haute-Sanaga, région du Centre.

Visa administratif réglementaire N°000077 du 08 mai 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction des réseaux MT/BT dans le département de la Bénoué, région du Nord.

Visa N°000080 du 15 mai 2017. Décret PM portant homologation de la désignation de M monsieur Monkam Toukam Paul Arnaud en qualité de Chef traditionnel de 1er degré de Banka, département du

Haut-Nkam, région de l'Ouest, en remplacement de Monkam Tiencheu David, décédé le 09 décembre 2012.

Visa N°000081 of 18 May 2017. Decree PM of expropriating and incorporating into the private property of the State and allocating to the Ministry of Livestock, Fisheries and Animal Husbandry, 02 (two) parcels of national lands necessary for the construction works of the Poultry and Aquaculture Centres in Bati Sub Division, Mezam Division, North West Region.

Visa N°000116 du 12 juillet 2017. Décret PM portant additif au décret n° 2013/9738/PM du 27 décembre 2013 portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et de destruction des biens dans le cadre du Projet de Développement des Secteurs Urbain et de l'Approvisionnement en Eau (PDUE) lors des travaux d'aménagement de la rue carrefour IPTEC-carrefour Anguissa au lieu-dit « Nkoldongo », arrondissement de Yaoundé IVème, département du Mfoundi.

Visa N°000117 du 12 juillet 2017. Décret PM portant additif au décret n° 2015/4195/PM du 22 octobre 2015 portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens dans le cadre des travaux d'aménagement de certaines voies secondaires dans les arrondissements de Yaoundé 3ème et Yaoundé 4ème, département du Mfoundi.

Visa N°000119 du 18 juillet 2017. Décret PM autorisant la mise en vente de gré à gré d'une parcelle du domaine privé de l'Etat sise à Yaoundé.

Visa N°000121 du 24 juillet 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de la Communauté Urbaine de Garoua, d'une dépendance du domaine national sise au lieu-dit « Kolleré », aArrondissement de Garoua 1er, département de la Bénoué, région du Nord.

Visa N°000123 du 28 juillet 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction d'une ligne de transport d'énergie électrique de 90KV entre Mbalmayo et Ebolowa dans le cadre du Projet de Renforcement et d'Extension des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD), dans les départements du Nyong et So'o et de la Mvila.

Visa administratif réglementaire N°000124 du 28 juillet 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction des biens dans le cadre des travaux de construction d'une ligne de 30KV triphasée au lieu-dit Kong-Kong avec des bretelles monophasées dans dix-neuf (19) autres localités du département du Mayo-Louti, région du Nord.

Visa N°000125 of 28 July 2017. Decree PM of granting compensation to victims of destruction of crops within the framework of the construction of a 30 KV Medium Voltage transmission and distribution line in Kai, Andek and Teze Bamunka villages in Momo Division, North West Region.

Visa N°000126 du 28 juillet 2017. Décret PM portant cession à titre gratuit, à l'Agence de Régulation des

Marchés Publics d'une dépendance du domaine privé de l'Etat de 503m2, sise à Bafoussam, au lieu-dit « Centre Urbain », département de la Mifi, région de l'Ouest.

Visa N°000127 du 28 juillet 2017. Décret PM portant expropriation pour cause d'utilité publique, incorporation au domaine privé de la Commune de Pete-Bandjoun et allouant des indemnités aux personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre des travaux de construction des logements sociaux à Bandjoun, département du Koung-Khi, région de l'Ouest.

Visa N°000128 du 28 juillet 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de la Défense, d'une dépendance du domaine national d'une superficie de 1ha 92a 34ca nécessaire aux travaux de construction des postes de Gendarmerie Nationale, des logements des chefs et du personnel desdits postes, dans l'arrondissement de Galim-Tignère, département du Faro et Déo, région de l'Adamaoua.

Visa N°000129 du 28 juillet 2017. Décret PM portant expropriation pour cause d'utilité publique, incorporation au domaine privé de l'Etat du terrain nécessaire à la construction de réserves foncières au lieu-dit « Bonis », arrondissement de Bertoua 1er, département du Lom et Djérem, région de l'Est, et allouant une indemnité.

Visa N°000130 du 28 juillet 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat, affectation au Ministère du Tourisme et des Loisirs, du terrain nécessaire aux travaux de

construction de l'Ecole de Référence du Tourisme, Hôtellerie et de Loisirs de Bertoua, arrondissement de Bertoua 1er, département du Lom et Djérem, région de l'Est, et allouant une indemnité.

Visa N°000136 du 31 juillet 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction des cultures dans le cadre des travaux de construction d'une ligne 30 KV monophasée aux lieux-dits « Ngonle » et « Bapi », dans le département de la Mifi, région de l'Ouest.

Visa N°000140 of 07 August 2017. Decree PM of Incorporating into the private property of the State and allocating to the Ministry of Defense, a parcel of national land for the construction of the 22 nd Support Battalion in Mendzem, Bui Division, North West Region, and compensating victims of the destruction of crops and property during construction works.

Visa N°000145 du 17 août 2017. Arrêté PM portant homologation de la désignation de Monsieur Yerima Aboubakar Garba en qualité de chef traditionnel de 1er degré de Tignère, département du Faro et Déo, région de l'Adamaoua, en remplacement de Babba Dairou décédé.

Visa N°000146 du 17 août 2017. Arrêté PM portant homologation de la désignation de Monsieur M. Lomie Mabia Gérard en qualité de chef traditionnel de 1er degré de Nzimou en remplacement de Mabia Jean décédé, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

Visa N°000153 du 06 septembre

2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de la Commune de Ngoura, d'une portion de forêt de 66 167,78hectares dénommée « Forêt Communale de Ngoura »

Visa N°000148 du 24 octobre 2017. Décret PM portant projet de Convention de Partenariat entre l'Association Nationale des Entreprises de l'Entretien Routier du Bâtiment et des Travaux Publics du Cameroun (ANEER-BTP) et le Mindef, dans le cadre de l'entretien routier au Cameroun.

Visa N°000175 du 25 octobre 2017. Décret PM portant indemnisation, en régularisation, au niveau des villages Toutouli et Minkan, des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre du projet de construction d'une autoroute urbaine Yaoundé-Nsimalen (section rase campagne) dans le département du Mfoundi.

Visa N°000176 du 25 octobre 2017. Décret PM portant indemnisation, en régularisation, au niveau des villages Toutouli et Minkan, des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de biens dans le cadre du projet de construction d'une autoroute urbaine Yaoundé-Nsimalen (section rase campagne) dans le département du Mfoundi.

Visa N°000181 du 27 octobre 2017. Décret PM portant affectation, en régularisation, au Ministère des Sports et de l'Education Physique, d'une dépendance du domaine privé de l'Etat, d'une superficie de 5ha 24a 16 ca sise à Bertoua, au lieu-dit « Lotissement Djadombe »,

département du Lom et Djérem, région de l'Est.

Visa N°000182 du 27 octobre 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat d'un terrain de 02 ha 40 a 73 ca nécessaire à la création d'un lotissement domanial au lieu-dit « Poumougne », département du Koung-Khi, région de l'Ouest.

Visa N°000183 du 30 octobre 2017. Décret PM portant affectation au Ministère des Transports d'une dépendance du domaine privé de l'Etat, d'une superficie de 969m<sup>2</sup> sise à Bafang, au lieu-dit « Centre Administratif », département du Haut-Nkam, région de l'Ouest.

Visa N°000184 du 30 octobre 2017. Décret PM portant additif au décret n°2017/0028/PM du 28 janvier 2014 portant indemnisation des personnes victimes de destruction de biens et/ou de perte de droits fonciers dans le cadre des travaux de construction de l'Agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Ebolowa, dans le département de la Mvila, région du Sud.

Visa N°000185 du 30 octobre 2017. Décret PM autorisant la rectification du Titre Foncier n°43734/Wouri établi au profit de Madame Dipoko Rose et consorts par adjonction du nom de M<sup>me</sup> Ndengue N<sup>de</sup>me Ilda.

Visa N°000186 du 30 octobre 2017. Décret PM autorisant la rectification du Titre Foncier N°7497/Koung-Khi établi au profit de Monsieur Simo Dzungang Léonard et consorts par adjonction du nom de Madame Motue Jeannette.

Visa N°000187 du 30 octobre 2017. Décret PM portant classement, en

compensation, au domaine du Parc National de la Bénoué, d'une parcelle de terrain de 04 ha 62 a 26 ca sise au village Mayo-Salah, à la périphérie de la Zone d'Intérêt Cynégétique n°7, dénommée « Campement des Eléphants », arrondissement de Tcholliré, département du Mayo-Rey, Région du Nord.

Visa N°000188 du 30 octobre 2017. Décret PM fixant les modalités d'attribution d'un bail emphytéotique par l'Etat du Cameroun à la Société Civile Immobilière TANDYL Development (SCI TANDYL Development), d'une parcelle de terrain du domaine privé de l'Etat de 03 ha 09 a 95 ca, au lieu-dit « Ekoudou », dans l'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi.

Visa N°000189 du 30 octobre 2017. Décret PM portant création, organisation et fonctionnement du Comité Interministériel chargé de la mise en œuvre des instructions présidentielles relatives aux secteurs de l'eau et de l'électricité.

Visa N°000190 du 06 novembre 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) du terrain nécessaire aux travaux de construction des unités de stockage des équipements communaux de travaux publics dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Visa N°000191 du 06 novembre 2017. Décret PM portant expropriation, incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, des terrains

nécessaires à la construction des logements sociaux au lieu-dit « Ngallan », Arrondissement de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, Région du Centre, et indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers et/ou de destruction de cultures dans le cadre desdits travaux.

Visa N°000192 du 06 novembre 2017. Décret PM portant incorporation au domaine privé de l'Etat et affectation au Ministère de la Défense, des terrains nécessaires à la construction des postes de Gendarmerie Nationale, des logements des responsables desdits postes et de leurs personnels dans les arrondissements de « Zina » ; « Makary » ; « Waza » ; « Logone-Birni » et « Fotokol », dans le département du Logone et Chari, région de l'Extrême-Nord.

Visa N°000193 du 06 novembre 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures dans le cadre des travaux de construction d'un poste électrique 90/30 KV à Bertoua, département du Lom et Djérem, région de l'Est.

Visa N°000194 du 06 novembre 2017. Décret PM portant indemnisation des personnes victimes de destruction de cultures dans le cadre des travaux de construction d'une 30 KV monophasée, du Projet de Renforcement et d'Extension des Réseaux Electriques de Transport et de Distribution (PRERETD) dans les arrondissements de Bibemi et Garoua III, département de la Bénoué, région du Nord.



*Le Cameroun, un membre très apprécié du Commonwealth.*